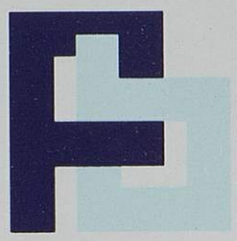

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 13 MAI 1976

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.

Jacques de FOUCHIER
Président Directeur Général

Pierre MOUSSA
Gustave RAMBAUD
Administrateurs Directeurs Généraux

Pierre DECKER
Administrateur Directeur Général Adjoint

Claude BOURLET
† Jacques BURIN des ROZIERS
Raymond-Maurice DOUMENC
Francis C. FABRE
Dominique LECA
Maurice NAESSENS
Sir Eric ROLL
Administrateurs

Jean-Claude RICHARD
Secrétaire Général

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MM.

Jacques de BOIS
Claude CASTEL
Commissaires agréés par la Cour d'Appel de Paris

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE F 500 000 000

SIEGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN - PARIS 2E

R.C. PARIS B 662 047 885 L.B.F. Nº 24

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 13 MAI 1976

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour soumettre à votre approbation les comptes de votre société au 31 Décembre 1975.

ACTIVITES BANCAIRES

Le secteur bancaire a été favorisé en 1975 par l'orientation libérale de la politique monétaire. En liaison avec le mouvement de baisse mondiale du loyer de l'argent à court terme, la désescalade des taux d'intérêt s'est poursuivie, en France, tout au long de l'année écoulée. La charge des réserves obligatoires a été fortement réduite, l'encadrement du crédit assoupli et allégé. Les activités bancaires ont cependant été limitées par la faiblesse -durant les trois premiers trimestres de l'année- de la demande de crédits et affectées, dans leurs résultats d'exploitation, par la forte progression des frais généraux dont la croissance a généralement dépassé celle de leur volume d'activité.

La diminution des taux d'intérêt, que le ralentissement de l'économie avait amorcée à l'automne 1974, s'est accélérée ; l'ampleur du mouvement a été confirmée par les réductions successives du taux de l'escompte ramené de 13% à 8% le 4 Septembre 1975. Le taux d'intervention de la Banque de France sur appels d'offres pour l'achat ferme d'effets privés à court terme de première catégorie, qui avait été porté jusqu'à près de 12% durant l'été 1974, a été ramené à 6 3/4% en fin d'année. Sur le marché monétaire, le mouvement de baisse devait être plus sensible encore, puisque le taux du marché entre banques, au jour le jour, est revenu de plus de 14% aux environs de 6% ; alors que la moyenne annuelle en 1974 se situait à 12,9%, elle s'établit à 7,9% en 1975.

L'incidence de cette évolution des taux sur le coût moyen des ressources des banques a été très directement et favorablement ressentie au niveau des refinancements dont les charges ont été diminuées d'autant ; elle s'est trouvée renforcée par le fait que la baisse s'est étendue, bien que plus lentement, aux taux d'intérêt servis aux dépôts bénéficiant d'une rémunération librement débattue entre les établissements bancaires et leur clientèle.

Dans le même sens, la réduction du taux des réserves obligatoires sur les dépôts à vue, en libérant une fraction importante des ressources précédemment immobilisée - sans intérêt - à la Banque de France, a sensiblement amélioré la rémunération de l'activité bancaire. De 17% en Juin 1974, ce taux a été ramené à 15% en Janvier 1975, à 11% en Juin 1975, enfin à 2% en Septembre 1975. De ce fait, le dispositif des réserves obligatoires, déjà fortement allégé en 1974 par la suppression de l'obligation à réserves sur les dépôts à terme et sur la progression des crédits, n'exerce plus actuellement qu'une contrainte légère sur la trésorerie des établissements.

En contrepartie de l'abaissement du coût de leurs ressources, les banques ont elles-mêmes réduit, à six reprises, leurs conditions de crédit ; le taux de base est ainsi passé de 12,40% en Juin 1974 à 8,60% le 17 décembre 1975.

A compter du 1er Janvier 1975, la progression des crédits a été déterminée désormais non plus par référence au volume des concours distribués un an auparavant, mais par rapport à un indice 100 correspondant à la moyenne des encours autorisés aux dates des 1er Octobre 1974 et 2 Janvier 1975.

Le taux d'accroissement des crédits, a été limité à 2% pour le premier trimestre, 3% pour le second, puis 2 et 5% pour les trimestres suivants, ce qui, par rapport à l'indice 100, représentait une autorisation de progression de 12% pour l'ensemble de l'exercice.

Par ailleurs, pour leur permettre d'adapter plus facilement la distribution des crédits aux aléas de leur exploitation, les banques se sont vues autorisées à reporter pendant une période de 6 mois le montant des crédits qu'elles n'auraient pas distribué à une échéance déterminée par rapport aux limites fixées pour cette échéance.

Les Autorités Monétaires devaient maintenir en outre pendant tout l'exercice la norme spéciale de progression de 2% par mois fixée antérieurement pour les crédits de mobilisation de créances nées à court terme sur l'étranger.

A la fin de l'été, devant la nécessité de relancer la consommation, des mesures d'assouplissement ont été prises en faveur des établissements spécialisés dans le financement des ventes et achats à tempérament : les normes de progression plus libérales accordées aux crédits distribués par ces établissements pour les quatre derniers mois de l'exercice devaient porter finalement à 18% le taux d'accroissement de leurs encours autorisé au titre de l'année.

En complément de ces dispositions, les Autorités Monétaires ont accentué le desserrement du dispositif de l'encadrement du crédit en autorisant les banques à déduire de l'assiette de calcul des réserves obligatoires sur emplois les crédits professionnels mutuels à moyen et long terme bénéficiant de l'intervention de la Caisse Nationale du Marché de l'Etat, et les prêts complémentaires liés aux prêts principaux d'épargne-logement.

Par suite du ralentissement de l'activité économique, les crédits distribués par les banques en 1975 se sont révélés inférieurs aux limites d'encours autorisées : c'est ainsi qu'à fin Septembre, l'indice atteint s'est situé entre 101 et 102 pour un indice autorisé de 107. Une remontée sensible des encours a été toutefois observée dans les dernières semaines de l'exercice.

Finalement les conditions d'exploitation des banques ont été améliorées par la baisse des taux de refinancement sur le Marché Monétaire et l'allègement progressif de la pression exercée sur les trésoreries par le jeu des réserves sur exigibilités.

Simultanément, et en dépit du maintien d'une vive concurrence interbancaire, le coût moyen des ressources de clientèle a sensiblement diminué.

Aussi, malgré six baisses successives des conditions de crédit consenties à la clientèle, (le taux de base est passé de 12,40% en Juin 1974 à 8,60% le 17 Décembre 1975) les marges des banques ont-elles retrouvé un niveau plus normal.

★
★ ★

Les dépôts de la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS ont accusé une progression importante observée tant sur les comptes d'entreprises que sur les comptes de particuliers, et qui s'est accélérée en fin d'année.

Elle est liée à l'effort commercial soutenu tant à Paris qu'en province par nos Agences qui interviennent pour une proportion croissante dans l'ensemble de nos dépôts de clientèle.

L'accroissement de nos emplois a été sensible pour les opérations à long et moyen terme et pour les crédits d'équipement et les crédits à l'exportation dits "crédits acheteurs". A court terme, la progression a été particulièrement notable pour les crédits de fonds de roulement et les préfinancements spécialisés à l'exportation.

Nos engagements par signature ont poursuivi leur forte augmentation, principalement pour les cautions délivrées au titre de marchés à l'étranger.

Le développement d'ensemble de nos opérations et le redressement de nos marges nous ont permis de dégager des résultats bancaires en forte progression sur ceux de l'année précédente.

★
★ ★

Quatre nouvelles agences ont été ouvertes, à Paris place de Breteuil, à Neuilly-sur-Seine, à Reims et à Caen. Ces créations portent à 42 le nombre de guichets actuellement en exploitation, dont 12 à Paris et dans la région parisienne et 30 en province. Par ailleurs, pour faire face au développement de leurs activités, il a été procédé à des extensions à Monte-Carlo et à Toulon.

Afin d'étendre son action à une nouvelle clientèle, la Banque a créé "Télébanque" qui met à la disposition des particuliers les services de Paribas par correspondance, sans le relais traditionnel du guichet. Le développement de cette nouvelle activité se poursuit dans des conditions très satisfaisantes.

ACTIVITES FINANCIERES

Pour le marché financier, l'année 1975 marque une rupture vis-à-vis de l'exercice précédent qui avait été caractérisé par des conditions d'activité peu favorables. Le volume des émissions de valeurs mobilières avec le concours des banques a plus que doublé, atteignant F 35,6 milliards, contre F 17,2 milliards il y a un an.

L'année s'est déroulée en trois périodes. Une première phase d'activité intense a coïncidé avec l'accélération de la baisse des taux sur le marché monétaire. Une seconde période d'activité plus ralentie lui a succédé jusqu'en Octobre/Novembre. La fin de l'année a été rendue plus difficile par l'essoufflement du marché.

Mais l'éclat de la performance de 1975 tient surtout à la médiocrité des résultats de 1974. Pour apprécier l'activité du marché en 1975, il est préférable de la rapprocher de celle de 1973, année très comparable dans la mesure où en 1973, comme en 1975, deux grands emprunts publics - de F 6,5 et 5 milliards - ont été lancés. Sur cette base de référence la progression est de 14,6%.

La raison essentielle du retour à une meilleure conjoncture sur le marché financier est sans conteste la baisse continue et régulière des taux de l'argent au jour le jour. Ce mouvement de baisse du loyer de l'argent à court terme qui l'a ramené au-dessous de celui du long terme s'est traduit par le retour à une structure de taux à la fois économiquement mieux fondée et plus favorable aux placements longs de la clientèle privée et

des institutionnels. Pendant la même période, les taux longs n'ont reculé que d'environ un point à 10,20% pour le secteur public et à 10,80% pour le secteur privé, restant de ce fait à des niveaux attrayants pour les souscripteurs.

Comme pour les années précédentes, la demande de capitaux à long terme est demeurée très importante en 1975, en raison notamment du désir des autorités monétaires de voir les entreprises françaises emprunter de préférence sur le marché intérieur, politique opposée à celle conduite en 1974 où le recours à l'extérieur avait été privilégié.

L'augmentation du volume émis au cours de l'exercice écoulé est d'ailleurs principalement due à la forte progression des émissions obligataires avec le concours des banques : F 32,4 milliards contre F 14,8 milliards en 1974 et F 28,1 milliards en 1973. Les émissions d'actions et d'obligations convertibles, bien qu'en hausse, restent à des niveaux modestes de respectivement F 1,5 milliard et F 1,7 milliard.

Après une progression de 35% durant les quatre premiers mois de l'année due à la forte baisse des taux d'intérêt, la Bourse de Paris a marqué un repli d'environ 10% jusqu'à la fin du mois de Juin. Pendant l'été, le marché s'est rapproché de ses plus hauts de l'année et n'a connu ensuite, jusqu'en Décembre, que de légères fluctuations dans l'attente de signes tangibles de reprise économique.

Le volume des transactions a augmenté de 8%. Les échanges d'actions - F 31,3 milliards - ont progressé de plus de 24%. Sur les obligations, ils ont fléchi de 6%, à F 26,9 milliards, en liaison avec la baisse des transactions sur le 4 1/2% 1973 qui ont été réduites de moitié.

D'une manière générale, le marché de l'or et des valeurs qui s'y rattachent ont perdu de leur attrait, (à l'exception de l'emprunt 7% 1973 dont les cours ont progressé de 13,5%) puisque les échanges ne représentent plus que 21% du volume global des transactions boursières (contre 40% en 1974).

La Banque de Paris et des Pays-Bas a dirigé comme chef ou co-chef de file 51 émissions obligataires dont les premières opérations publiques de la Compagnie Générale Maritime et de la Compagnie Nationale du Rhône ainsi que les premiers emprunts des groupements GIPACEM et GIMIXTE, constitués à son initiative.

La Banque a également prêté ses guichets pour la réalisation de neuf augmentations de capital dont quatre ont été dirigées ou co-dirigées par elle. Elle a également dirigé l'émission d'obligations convertibles de Thomson-Brandt et participé à celles de la Compagnie Générale de Radiologie, de Carrefour et de la Compagnie Générale d'Electricité. Par ailleurs, elle a introduit en Bourse deux valeurs françaises, SEB et Locabail-Immobilier, et fait inscrire au marché du hors cote une valeur étrangère, Rorento NV. La Banque de Paris et des Pays-Bas a également dirigé l'offre publique d'achat de Schlumberger sur la Compagnie des Compteurs et de Nestlé sur Claudel.

Poursuivant son effort de diversification, notre Banque a créé en Juillet 1975 une société civile : FRANCE-FORETS dont l'objet est de constituer et de gérer un patrimoine forestier avec d'importantes compagnie d'assurances et caisses de retraite.

Dans le secteur des sociétés d'investissement, la Banque de Paris et des Pays-Bas a procédé à la fin du mois d'Octobre, toujours en association avec le Crédit du Nord, au lancement d'une deuxième société civile de placements immobiliers, dénommée "Valeur Pierre 2", dont l'objectif est l'investissement en bureaux, entrepôts et surfaces commerciales. Les actifs de Valeur Pierre 1 et Valeur Pierre 2 s'élevaient en fin d'exercice à F 163 millions.

Le total des actifs gérés par la Banque de Paris et des Pays-Bas, tant dans les SICAV que dans les sociétés d'investissement fermées et les fonds internationaux atteignait F 3,5 milliards en fin d'année.

ACTIVITES DU DEPARTEMENT INDUSTRIEL ET IMMOBILIER

Le département industriel et immobilier a apporté son concours à la réalisation de plusieurs opérations.

Dans l'ambiance de profonde dépression que connaît l'industrie sidérurgique mondiale depuis la fin de 1974, la Compagnie des Forges de Châtillon-Commentry-Biache, les Hauts-Fourneaux de la Chiers et la Société des Aciéries de Neuves-Maisons-Châtillon, sociétés dans lesquelles le groupe Paribas détient directement ou indirectement des intérêts importants, ont poursuivi activement en commun et avec le concours de notre département industriel l'étude d'un projet de concentration de leurs activités industrielles.

Cette étude a abouti à un accord dont les modalités seront soumises à l'approbation des actionnaires dans le courant de cette année.

Cette opération devrait conduire à la création d'un groupe sidérurgique aux fabrications bien diversifiées, et mieux placé pour maintenir à un niveau élevé la compétitivité de ses principaux outils de production.

Dans le secteur de la chimie, Pierrefitte-Auby a pu maintenir des résultats satisfaisants notamment grâce à ses spécialités chimiques. Pierrefitte-Auby a pris le contrôle de la société américaine Jetco qui produit au Texas des amines grasses.

Durant l'exercice 1975, le redressement de la Société Heurtey qui a eu un exercice satisfaisant s'est trouvé confirmé.

Malgré la conjoncture peu favorable du bâtiment et des travaux publics, le groupe Poliet et Chausson a continué à se développer rapidement dans le secteur du négoce de matériaux de construction, de nouvelles acquisitions ont été faites permettant au groupe de mieux couvrir l'ensemble du territoire ; dans le domaine du matériel des travaux publics, Poliet et Chausson a pris le contrôle de la société Equipco qui distribue en France les matériels Clark et Komatsu ; enfin Poliet et Chausson a acquis la société Lapeyre, important producteur et distributeur de menuiseries.

Notre département industriel a favorisé la réalisation par la Société Générale de Fonderie, filiale de Saulnes et Gorcy, de plusieurs opérations importantes :

- intervention dans le règlement judiciaire d'Idéal Standard France, filiale d'American Standard, et création avec le groupe de Dietrich de la Société Nouvelle Idéal Standard au capital de F 15 millions détenu par la S.G.F. à 65% et à 35% par de Dietrich. Cette opération qui permet le maintien en activité de deux importantes usines, renforce la place de la société sur les marchés du chauffage et du sanitaire;

- prise d'intérêt dans le groupe franco-belge Masser qui permet à la Générale de Fonderie d'aborder un nouveau domaine d'activité, celle du chauffage électrique intégré;

- négociation avec le groupe suisse Hoval en vue de la prise de contrôle de sa filiale française, Francia-Hoval, premier fabricant de chaudières en acier ; ces négociations ont abouti en Mars 1976.

La société Campenon-Bernard, moins engagée à l'étranger, a eu en 1975 un exercice encore difficile. Dans le cadre de la restructuration entreprise, la société a pris le contrôle de Capag-Cetra, filiale de Ducatel Holding.

Dans le secteur immobilier, les nouvelles dispositions foncières et en matière d'urbanisme qui découleront de l'application de la loi, portant réforme de la politique foncière vont modifier le rôle et l'action des sociétés de notre groupe. Le souci d'anticiper la restructuration du secteur nous a conduits à étudier un rapprochement entre deux importantes sociétés de promotion, Cogedim et Ocefi.

Dans le domaine de l'hôtellerie, les problèmes rencontrés dans son développement par Sofitel ont conduit cette société à se rapprocher de la Compagnie des Hôtels Jacques Borel. L'opération de concentration réalisée par le moyen d'une offre publique d'échange de Jacques Borel International, a conduit à la formation d'un groupe qui se place au premier rang en Europe dans la catégorie des hôtels "quatre étoiles" et "quatre étoiles luxe".

Enfin, indépendamment de l'appui ainsi donné aux sociétés dans lesquelles le groupe Paribas possède des participations, nos équipes industrielles ont poursuivi leurs efforts dans le domaine du service aux entreprises : création d'affaires nouvelles, transaction pour compte de tiers, travail à la commission et montages financiers divers.

ACTIVITES ETRANGERES

Financement des exportations

L'action traditionnelle de la Banque s'est poursuivie en Amérique Latine ; elle s'est traduite cette année par la conclusion de plusieurs conventions de crédit au Brésil, au Mexique ainsi qu'au Vénézuela. Par ailleurs, en association avec d'autres banques françaises, elle a conclu un protocole avec le Banco Nacional de Cuba pour le financement de biens d'équipements français à hauteur de F 1,5 milliard.

Dans le Sud-Est Asiatique, elle a fortement développé ses activités, qui ont marqué une progression importante en Indonésie où a été obtenue des Autorités locales l'autorisation d'ouvrir un bureau à Djakarta ; un accord cadre de crédit a été conclu avec le Ministère des Finances d'Indonésie qui a permis de financer plus de F 1,6 milliard d'équipements et d'usines complètes. De même, aux Philippines, des financements ont été mis sur pied pour un montant d'environ F 1 milliard.

La Banque a développé son action sur le continent africain et plus particulièrement en Algérie où, en liaison étroite avec Paribas Bruxelles, elle a mis sur pied un crédit-acheteur pour le financement de la part française d'un contrat conclu avec la Société algérienne SNIC portant sur la fourniture de deux usines de fabrication de peinture. La réalisation de ce contrat d'un montant de F 270 millions sera effectuée conjointement par moitié par les industries française et belge.

Au Zaïre, notre établissement a mis sur pied un financement de F 140.000 destiné au complexe agro-alimentaire réalisé par Creusot-Loire-Entreprises pour le domaine présidentiel de la N'Sele. Au Kenya, le financement d'une sucrerie réalisée par Fives Cail Babcock et Technisucre pour la N'Zoia Sugar Company d'un montant de F 140 millions.

Au cours de l'année 1975, la Banque a poursuivi son action dans les pays de l'Est Européen ; en ce qui concerne l'URSS, elle a concouru à la conclusion du protocole bancaire d'application de l'Accord Gouvernemental Franco-Soviétique. Il est rappelé que cet Accord est valable jusqu'au 31 Décembre 1979 pour un montant global de plus de F 15 milliards.

En Yougoslavie, des contrats importants ont été signés dont le financement en tant que chef de file a été confié à notre Etablissement. Il s'agit notamment d'une unité de polyéthylène haute pression fournie par la Société Technip, d'un montant de F 88 millions ; la construction d'une usine d'engrais complexes à Prahovo par les Sociétés Krebs, Lurgie France et Büttner d'un montant de F 205 millions ; l'extension des capacités de production du Kombinat d'aluminium de Titograd pour un montant de F 152 millions.

Dans les autres pays socialistes européens, un certain nombre de protocoles ont été signés par votre Etablissement pour permettre le financement des petits contrats concernant les biens d'équipement. Il convient de souligner également la signature dans le cadre des Accords Gouvernementaux d'un protocole de financement avec la Banque du Commerce Extérieur du Viet-Nam.

Dans le domaine du financement des recherches pétrolières en Mer du Nord, d'importantes conventions de crédit ont été conclues, notamment pour le gisement de Frigg; leur montant s'est accru au cours de 1975 d'environ F 700 millions.

Opérations financières internationales

C'est en 1965 que, pour la première fois, les opérations sur le marché des euro-devises atteignaient un montant voisin de $ 1 milliard ; dix ans après, les euro-devises ont représenté $ 6,54 milliards ce qui souligne l'importance fondamentale de ce marché dans les financements internationaux.

Le caractère international de ce marché est d'ailleurs particulièrement mis en relief dans l'année qui vient de s'écouler, puisque les émissions libellées en dollars ne représentent que 41,50% du total, le solde étant fourni par l'unité de compte européenne pour 10% et quatre monnaies, le D.M. pour 27%, le Florin pour 9%, l'Unité de Compte pour 9%, le Franc français pour 4%, et enfin pour 8,50% le Dollar canadien dont c'était la première apparition.

Votre Banque a mis à profit les bonnes dispositions du marché pour améliorer sa position relative parmi les co-chefs de file de ces opérations et pour se maintenir comme la première banque française dans ce groupe. Ainsi, elle a dirigé ou co-dirigé 34 émissions représentant un montant total de $ 1.223 millions.

Parallèlement, le marché des crédits bancaires en dollars, sans retrouver le niveau d'activité de 1974, a permis la réalisation d'opérations pour un montant de $ 23 milliards qui ont en grande partie été destinés aux pays en voie de développement, et plus particulièrement au Brésil, au Mexique, à la Malaisie et à l'Algérie, pour ne citer que les principaux emprunteurs. Le souci de maintenir sa liquidité en devises a incité la banque à une certaine prudence et son activité a été réduite aux seules opérations indispensables à la protection de son fonds de commerce, ainsi qu'à celles contribuant au développement des exportations de biens d'équipement.

ACTIVITES ET RESULTATS DES SUCCURSALES A L'ETRANGER

Poursuivant le développement de son réseau dans le Golfe Arabique, la Banque de Paris et des Pays-Bas, après avoir ouvert au printemps 1975 une succursale à Mascate, capital du Sultanat d'Oman, a inauguré au mois d'Octobre dernier une nouvelle implantation à Bahrein, important centre commercial et financier. Elle se trouve ainsi implantée dans cinq états du Golfe Arabique.

Les résultats d'exploitation de ces succursales du Moyen-Orient ont été pour la seconde année consécutive extrêmement satisfaisants, et ce malgré les frais de démarrage des deux implantations nouvelles.

Les succursales européennes de Londres et d'Allemagne (Francfort et Dusseldorf) ont, quant à elles, connu un nouveau développement de leur activité. La succursale de Londres notamment a vu le total de son bilan passer de £ 113 à 132 millions.

COMPTES DE L'EXERCICE 1975

BILAN

Le total du bilan de la Banque de Paris et des Pays-Bas atteint F 18.433.371.506,76 contre F 16.475.109.840,16 ce qui représente une augmentation de 11,89%.

Actif

Les "comptes à vue" et les "comptes et prêts à échéance" qui sont englobés dans la rubrique "banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire" s'élèvent à F 5.844 millions contre 5.075 millions.

Les "bons du trésor" et "valeurs recues en pension ou achetées ferme" figurent pour F 3.016 millions contre F 2.262 millions.

Les crédits à la clientèle figurant au bilan, soit sous forme de comptes débiteurs soit sous forme de crédits à court, moyen ou long terme, s'élèvent à F 6.202 millions contre F 5.652 millions.

Les titres de filiales et participations représentent un montant de F 461 millions contre F 457 millions et les titres de placement, sous leurs deux rubriques "Fonds d'Etat, bons et obligations" et " autres titres de placement", F 269 millions contre F 245 millions.

Passif

La rubrique "banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire" s'élève à F 2.284 millions contre F 2.754 millions dans les comptes à vue et passe de F 5.837 millions à F 6.136 millions dans les comptes à terme.

Les dépôts de la clientèle représentés par les trois rubriques "comptes d'entreprises","comptes de particuliers" et "bons de caisse" atteignent au total F 5.850 millions contre F 4.347 millions, en hausse de 34,6 %.

Hors-bilan

Les valeurs données en pension ou vendues ferme passent de F 8.935 millions à F 9.866 millions et les cautions ou avals pour compte de la clientèle de F 5.430 millions à F 7.524 millions.

RESULTATS

L'ensemble des produits bancaires est passé de F 2.429.664.280,96 à F 2.255.201.981,74. Les frais bancaires ont diminué de F 1.961.981.045,77 à F 1.449.515.383,30. La différence entre ces deux montants à progressé de 72,3%.

Les revenus du portefeuille-titre figurent pour F 61.818.274,17 et les produits accessoires pour F 1.112.781,29.

Les charges d'exploitation sont réparties en frais de personnel, impôts et taxes, autres charges d'exploitation et charges sur emprunts obligataires. Elles représentent un montant total de F 477 millions contre F 382 millions au 31 décembre 1974.

La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à F 11.546.148,47 et l'excédent des provisions constituées sur provisions reprises à F 141.623.386,29. Rappelons que sous cette rubrique figurent tant les provisions pour risques bancaires que les provisions sur titres .

Le bénéfice d'exploitation ressort à F 238.482.227,01.

Au compte de pertes et profits sont enregistrés les bénéfices et les pertes sur cessions de titres. Ils constituent la plus grande partie des rubriques "profits exceptionnels" et "pertes exceptionnelles" qui figurent respectivement pour F 6.767.762,04 et F 11.030.028,68.

On trouve également dans ce compte, les écritures relatives à la participation des salariés aux fruits de l'expansion, tant pour la participation de l'exercice, soit F 9.850.000,- que pour la provision pour investissement constituée selon la réglementation en vigueur sur la base de la participation de l'année antérieure. Cette provision est reprise sous la rubrique "dotation de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation".

La provision pour l'impôt sur les sociétés s'élève au total à F 103.926.520,57. Dans ce montant figure l'impôt à 15.% sur les résultats à long terme taxables de l'exercice, soit F 4.422.265,-.

Le bénéfice de l'exercice est réparti en deux lignes, le bénéfice de l'exercice proprement dit de F 103.247.841,38 et la plus-value nette à long terme, soit F 13.059.505,43.

Aucune dotation n'est à faire à la réserve légale qui représente déjà 10 % du capital social. Après distribution d'un dividende net total de F 80.000.000,- (soit F 16,- par action), le report à nouveau s'établirait à F 36.088.848,33 en augmentation de F 23.247.841,38.

Il est rappelé conformément à la loi que le revenu global par action au titre des trois derniers exercices s'établissait ainsi :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Montant total distribué aux actionnaires	Revenu global	Dividende distribué	Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)
1972	5.000.000	65.000.000	19,50	13,-	6,50
1973	5.000.000	68.250.000	20,48	13,65	6,83
1974	5.000.000	55,000.000	16,50	11,-	5,50

Nous tenons à remercier en votre nom l'ensemble du personnel de notre Banque qui par sa compétence et son dévouement a largement contribué au développement de nos activités.

Au 31 décembre 1975, les effectifs de la Banque de Paris et des Pays-bas comprenaient 3.204 personnes contre 3.092 au 31 décembre 1974 soit une augmentation de 3,6 %.

L'application de l'accord d'intéressement a permis de dégager au titre de l'exercice 1974 une réserve spéciale de participation dont le montant s'élevait à F 4.627.979 contre F 2.530.150 l'année précédente.

Le Centre de Formation a poursuivi et développé ses actions de formation et de perfectionnement. En 1975, on a compté 83.121 heures de formation pour 1.435 inscriptions.

Notre Conseil a été douloureusement éprouvé par le décès subit, survenu le 16 Avril dernier, de M. Jacques BURIN des ROZIERS, vice-président directeur général du Crédit du Nord. Depuis sa nomination en 1972, M. BURIN des ROZIERS avait apporté à notre Conseil la collaboration la plus éclairée et la plus amicale. Nous regrettons unanimement sa disparition.

Nous vous proposons de réélire jusqu'à l'Assemblée appelée à approuver les comptes de l'exercice 1981, Monsieur Jacques de FOUCHIER et Monsieur Dominique LECA dont le mandat est arrivé à expiration.

Nous vous demandons enfin d'autoriser le Conseil à émettre ou garantir des obligations ou des bons pour un montant maximum de F 500 millions.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs,

Nous avons l'honneur de relater l'exécution de notre mission pour l'exercice clos le 31 Décembre 1975.

Nos contrôles ont été réalisés, dans le courant de l'exercice et après la clôture des comptes, en liaison avec le service d'inspection générale, dont l'ensemble des rapports nous a été communiqué.

Nous n'avons rien relevé qui affecte la régularité des comptes et nous estimons que les documents au moyen desquels ils vous sont présentés (bilan, comptes de résultats, rapport du Conseil d'Administration, renseignements annexes sur la situation financière et le portefeuille titres) sont sincères.

Aucun changement n'est à signaler dans la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation.

En application des principes adoptés à la clôture des comptes de 1974, les provisions pour dépréciation du portefeuille titres de participation n'ont été constituées, s'il y avait lieu, par référence au cours de bourse que dans le cas de valeurs dont l'ensemble du Groupe Paribas ne détenait pas au moins 10%. En fait, le seul poste dont la valeur d'inventaire se trouve de ce fait maintenue au dessus du cours de bourse moyen de décembre 1975 est constitué par votre participation de 12,3% dans la Compagnie Foncière Stein et Roubaix (156.616 actions inscrites en compte pour F 26.625.000 - soit à 170 F par action contre 130 F au cours de bourse moyen).

En conclusion de nos contrôles et n'ayant, d'autre part, rien relevé qui porte atteinte à l'égalité entre les actionnaires ou contrevienne aux règles dont nous avons la charge de surveiller l'application, nous sommes en mesure de certifier la régularité et la sincérité des comptes soumis à votre approbation.

Paris, le 23 Avril 1976

Les Commissaires aux comptes

Jacques de BOIS Claude CASTEL

RAPPORT SPECIAL

Messieurs,

Aucune convention requérant l'autorisation préalable du Conseil d'Administration en application des textes régissant les rapports entre les sociétés anonymes et leurs dirigeants n'a été portée à notre connaissance au cours de l'exercice 1975.

Comme par le passé, des opérations bancaires et financières et des prestations de caractère courant ont été réalisées entre votre société et d'autres sociétés du Groupe Paribas.

C'est dans ce cadre que votre société a continué d'assurer l'administration de l'Association en participation entre l'O.P.B. Paribas et la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas.

Enfin nous vous informons que la rémunération spéciale versée à Monsieur DOUMENC s'est élevée pour 1975 à F 46.032,91.

Paris, le 26 Mars 1976.

Les Commissaires aux comptes :

Jacques de BOIS Claude CASTEL

BILAN

ACTIF	au 31.12 1974	au 31.12.1975
Caisse, instituts d'émission, trésor public, comptes courants postaux	453 725 530,92	354 602 389,90
Banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire :		
a) Comptes à vue	1 417 266 650,79	1 462 603 874,62
b) Comptes et prêts à échéance	3 657 776 608,01	4 381 799 873,19
Bons du trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme	2 262 133 261,53	3 016 035 417,14
Crédits à la clientèle - portefeuille :		
a) Crédits à court terme	2 048 034 436,18	2 495 352 756,44
b) Crédits à moyen terme	715 085 072,88	929 294 318,97
c) Crédits à long terme	619 200 126,46	704 935 920,99
Crédits à la clientèle - comptes débiteurs	2 270 239 061,25	2 072 424 704,45
Comptes de régularisation et divers	1 166 447 539,75	1 106 837 672,77
Débiteurs divers	17 008 287,50	30 976 631,04
Débiteurs par acceptations	671 644 266,04	817 227 415,29
Comptes d'opérations sur titres	279 992 573,79	114 149 327,19
Titres de placement :		
a) Fonds d'Etat, bons et obligations	13 705 349,65	11 690 319,04
b) Autres titres de placement	231 545 193,15	257 294 830,65
Titres de filiales et participations	457 747 550,77	461 393 976,98
Immobilisations	193 558 331,49	216 752 078,10
	16 475 109 840,16	18 433 371 506,76

PASSIF	au 31.12.1974	au 31.12.1975
Instituts d'émission, banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire :		
a) Comptes à vue	2 754 768 004,87	2 284 115 913,72
b) Comptes et emprunts à échéance	5 837 796 513,99	6 136 112 911,83
Comptes d'entreprises et divers :		
a) Comptes à vue	1 857 103 764,10	2 328 646 825,59
b) Comptes à échéance	1 221 730 503,08	2 037 821 815,79
Comptes de particuliers :		
a) Comptes à vue	381 333 080,16	444 250 966,75
b) Comptes à échéance	519 154 736,88	523 594 378,53
c) Comptes d'épargne à régime spécial	64 506 618,58	115 768 561,97
Bons de caisse	303 606 837,20	399 603 915,76
Comptes de régularisation, provisions et divers	1 584 030 231,03	1 756 793 483,39
Créditeurs divers	24 722 041,08	69 436 798,53
Acceptations à payer	671 644 266,04	817 227 415,29
Comptes d'opérations sur titres	233 729 249,32	195 580 738,97
Obligations	197 736 040,00	439 862 480,00
Réserves	254 997 296,20	255 406 946,88
Capital	500 000 000,00	500 000 000,00
Report à nouveau	4 673 703,57	12 841 006,95
Résultat net à long terme	409 650,68	13 059 505,43
Bénéfice de l'exercice	63 167 303,38	103 247 841,38
	16 475 109 840,16	18 433 371 506,76

HORS BILAN	au 31.12.1974	au 31.12.1975
Valeurs données en pension ou vendues ferme	8 935 575 968,22	9 866 350 314,27
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	5 430 452 656,47	7 523 871 930,79
Ouvertures de crédits confirmés	1 718 580 375,00	1 801 858 181,00
Autres engagements	1 248 352 994,00	804 692 984,00

COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE

DEBIT	1974		1975	
FRAIS BANCAIRES		1.961.981.045,77		1.449.515.383,30
. Banques et ENBAMM	612.975.265,38		494.324.544,43	
. Charges de trésorerie	1.120.605.695,00		718.782.697,23	
. Intérêts versés aux comptes de la clientèle et sur bons de caisse	228.250.206,17		234.273.682,23	
. Autres charges bancaires	149.879,22		2.134.459,41	
FRAIS DE PERSONNEL		234.338.652,44		297.780.157,98
IMPOTS ET TAXES		45.360.504,20		54.151.684,17
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		87.263.193,55		98.141.603,84
INTERETS SUR EMPRUNTS OBLIGATAIRES		15.069.180,21		26.892.446,14
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS		7.788.592,67		11.546.148,47
EXCEDENT DES PROVISIONS CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES		69.907.982,76		141.623.386,29
BENEFICE D'EXPLOITATION		70.465.497,02		238.482.227,01
		2.492.174.648,62		2.318.133.037,20

CREDIT	1974		1975	
PRODUITS BANCAIRES		2.429.664.280,96		2.255.201.981,74
. Banques et ENBAMM	457.015.458,69		335.210.509,49	
. Produits des opérations de trésorerie	642.663.329,15		427.873.340,56	
. Produits perçus sur crédits consentis à la clientèle	838.120.652,72		944.790.829,80	
. Produits perçus sur comptes débiteurs de la clientèle	257.680.677,30		303.372.637,27	
. Autres produits bancaires	234.184.163,10		243.954.664,62	
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES		57.499.117,33		61.818.274,17
PRODUITS ACCESSOIRES		5.011.250,33		1.112.781,29
		2.492.174.648,62		2.318.133.037,20

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

DEBIT	1974	1975
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	4.627.993,08	9.850.000,00
Pertes exceptionnelles	6.084.549,74	11.030.028,68
Dotation de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation	1.724.693,66	4.136.093,00
Impôt sur les bénéfices	47.031.583,71	103.926.520,57
Bénéfice de l'exercice	63.167.303,38	103.247.841,38
Résultat à long terme	409.650,68	13.059.505,43
	123.045.774,25	245.249.989,06

CREDIT	1974	1975
Bénéfice d'exploitation	70.465.497,02	238.482.227,02
Profits exceptionnels	52.580.277,23	6.767.762,04
	123.045.774,25	245.249.989,06

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 1975 tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'Administration et décide d'affecter à la "réserve spéciale de plus-values à long terme" une somme de F 13.059.505,43 correspondant aux résultats à long terme compris dans le bénéfice de l'exercice.

Pour satisfaire aux obligations fiscales, l'Assemblée décide de donner le caractère de réserve spéciale de plus-values à long terme à la prime d'apport à hauteur de F 12.000.000,-.

Elle fixe pour cet exercice le dividende net à F 16 par action de F 100 qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 8,- correspond à un revenu global de F 24,-.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 14 Mai 1976.

L'Assemblée Générale rappelle, conformément à la loi, que le revenu global par action au titre des trois derniers exercices s'établissait ainsi :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Montant total distribué aux actionnaires	Revenu global	Dividende distribué	Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)
1972	5.000.000	65.000.000	19,50	13,-	6,50
1973	5.000.000	68.250.000	20,48	13,65	6,83
1974	5.000.000	55,000.000	16,50	11,-	5,50

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale réélit MM. Jacques de FOUCHIER et Dominique LECA Administrateurs. Leurs fonctions prendront fin lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1981.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes, conformément aux dispositions de l'article 101 de la loi du 24 Juillet 1966, approuve les opérations mentionnées dans ce rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à émettre et à créer, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des bons et obligations, en toutes monnaies pour un montant maximum de F 500 millions.

En outre, l'Assemblée Générale autorise, en tant que de besoin, le Conseil d'Administration à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission de bons ou obligations en toutes monnaies pour un montant maximum de F 500 millions.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DETENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 1975

	nombre de titres	valeur d'inventaire
OBLIGATIONS		
Electricité de France 5 % 1961	45.246 obligations	11.690.319,04
Electricité de Doniambo 8,50 - 12,50 % 1974	430 obligations	21.500.000,00
ASSURANCES		
Transeuropéenne-Vie S.A.	10.000 actions	1.000.000,00
BANQUES ET SOCIETES FINANCIERES		
Banque Franco-Roumaine	1.750 actions anc.	1.551.655,00
Banque Franco-Roumaine "émis.75"	875 actions nouv.	775.845,00
Société d'Etudes pour l'Expansion du Bassin de l'Adour "SEBADOUR"	2.315 actions	243.075,00
Crédit National	3.059 actions	1.034.417,69
Banque des Antilles Françaises (non libérées)	999.700 actions	1.249.625,00
Compagnie pour le Développement des Télécommination "CODETEL"	6.000 actions	590.771,52
Crédit Martiniquais	4.346 actions	2.173.000,00
Société Financière pour l'Expansion des Télécommunications "FINEXTEL"	22.996 actions	2.423.806,00
Union Méditerranéenne de Banque (non libérées)	4.000 actions	3.000.000,00
Société d'Etudes et de Financement pour la Modernisation des Immeubles "FIMODI"	4.495 actions	292.175,00
Banque Centrale de Compensation	9.520 actions	952.000,00
Société pour le Financement d'Immeubles Commerciaux et Industriels "SOFICOMI"	1.796 actions	245.326,45
Société Financière d'Etudes et de Placements "SOFINEP"	5.480 actions	695.960,00
Sofifos "B"	24.800 actions	12.400.000,00
Sofifos obligations convertibles "B" 8,75 %	(1) 24.000 oblig.conver.	12.000.000,00
Sofifos obligations convertibles "B" 1974	(1) 15.600 oblig.conver.	7.800.000,00
Groupement pour le Financement des Ouvrages de Bâtiments, Travaux Publics et Activités diverses "G.O.B.T.P."	4.000 actions	400.000,00
Société Financière Chatillon-Commentry	3.998 actions	702.203,92
Société Française de Factoring International "Factors France"	2.463 actions	231.299,00
Union Financière pour le Financement de l'Economie Céréalière "UNIGRAINS"	2.716 actions	271.600,00
Omnium Financier de Valeurs Mobilières "OFIVALMO"	1.400 actions	140.084,00
Société de Financement par Crédit-Bail pour les Télécommunications "CREDITEL"	100.000 actions anc.	10.000.000,00
Société de Financement par Crédit-Bail pour les Télécommunications "CREDITEL" émission 1975	15.008 actions nouv.	1.500.800,00
SOCIETES FONCIERES ET IMMOBILIERES		
Compagnie Foncière Stein et Roubaix	156.616 actions	26.624.720,00
SIMCA-NORD	3.300 actions	330.019,80
Ugimo	1.430 actions	158.444,00

(1) lire obligations convertibles

	nombre de titres	valeur d'inventaire
SOCIETES D'INVESTISSEMENT ET DE PORTEFEUILLE		
Compagnie d'Investissement et de Placement "C.I.P."	9.596 actions	609.102,75
Société Immobilière Française pour l'Investissement "SIFIS-SIEMENS"	17.995 actions	1.799.500,00
Créditer	22.377 actions	2.797.125,00
Société de Placements sélectionnés en France et à l'Etranger "S.P.S."	862 actions	176.408,30
Sélection Croissance	1.598 actions	794.461,68
Société Générale pour le Financement de l'Epargne "SOGEPARGNE"	8.270 actions	2.064.425,21
Société Générale d'Epargne et d'Investissement "SOGEVAR"	10.010 actions	2.468.073,84
Paribas Gestion	4.988 actions	593.272,72
Mondiale d'Investissement	1.618 actions	162.447,20
L'U.A.P. Investissment	24.562 actions	1.202.115,36
VIA Investissement "EX FORTUNE 1"	9.990 actions	1.192.506,30
Sicobli	79 actions	948.000,00
Valeur Pierre	200 parts	219.000,00
Valeur Pierre 2	330 parts	722.700,00
Essor	48.000 actions	5.877.600,00
Epargne Revenu	1.990 actions	484.943,10
Enerco (non libérées)	4.499 actions	337.425,00
Epargne Assurance	29.194 actions	3.853.123,34
Société Française d'Etudes et Réalisations Maritimes Portuaires et Navales "SOFREMER"	1.000 actions	100.000,00
France-Croissance	53.089 actions	6.370.680,00
France-Epargne	67.043 actions	7.705.251,99
C.G.E. Développement	1.960 actions	196.000,00
Conseil Investissement	49.965 actions	999.300,00
Batibail Sicomi (de F 1.000,-)	50 actions	43.300,00
Batibail Sicomi (de F 100,-)	2.749 actions	238.063,40
Omnium de Participations Bancaires de Paris et des Pays-Bas "O.P.B.-Paribas"	1.677.775 actions	94.385.066,57
Omnium de Participations Financières Industrielles de Paris et des Pays-Bas "O.P.F.I.-Paribas"	2.431.184 actions	220.793.020,00
Omnium de Participations Financières Industrielles de Paris et des Pays-Bas "O.P.F.I.-Paribas" 7 % décembre 1971	100.000 obligations	100.000.000,00
Société d'Intérêts Financiers et Participations "SIFIP"	1.209 actions	120.900,00
Groupement pour le Financement de l'Audiovisuel et de la Télédistribution "GIFATEL"	1.100 actions	110.000,00
Groupement des Industries de la Mer "GIMER"	3.000 actions	300.000,00
Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc	2.122 actions	212:200,00
Société Lorraine de Développement et d'Expansion "LORDEX"	13.716 actions	1.314.321,23
Société Alsacienne de Développement et d'Expansion "SADE"	4.139 actions	381.107,14
Société Alsacienne de Développement et d'Expansion "SADE" Obligations Convertibles 7 % 1973	1.254 obligations convertibles	179.522,64
Société de Développement du Centre-Est "CENTRE-EST"	23.519 actions	1.820.377,44
Société pour le Développement de la Région Méditerranéenne	4.445 actions	240.091,98
Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais	4.231 actions	356.865,21
Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais	8 droits d'attribution	74,87
Société de Développement Régional de Normandie	3.882 actions	349.064,84
Société de Développement Régional du Sud-Est	22.242 actions	2.335.140,42
Société de Développement Régional du Sud-Ouest "EXPANSO"	3.411 actions	306.968,08
Société Toulousaine et Financière du Sud-Ouest "TOFINSO"	1.079 actions	248.422,95
Foncier Investissement	9.455 actions	2.363.750,00
Société Immobilière et Mobilière de l'Afrique du Nord "SIMAN"	52.000 actions	717.183,43
Obligations Convertibles	20.500 actions	2.270.580,00
Société d'Etudes et de Réalisations des Equipements Commerciaux du centre ville à Créteil "SEREC"	2.000 parts	200.000,00
ALIMENTATION		
B.S.N. Gervais Danone	3.650 actions	2.079.952,50

	nombre de titres	valeur d'inventaire
TOURISME - HOTELS - CASINOS		
Jacques Borel International	684 actions	319.640,04
JOURNAUX PAPIERS ET IMPRIMERIES		
Dafsa Inter	2.342 actions	234.200,00
MATERIEL ELECTRIQUE		
Schlumberger Limited	15.000 actions	4.988.400,00
METALLURGIE		
Sacilor (Aciéries et Laminoirs de Lorraine)	1.955 actions	125.237,30
MINES METALLIQUES - MINERAIS		
International Nickel Co of Canada	4.000 actions	424.800,00
PETROLES ET CARBURANTS		
Compagnie Française des Pétroles "B"	65.034 actions	7.724.738,52
PRODUITS CHIMIQUES		
Péchiney Ugine Kuhlmann	7.325 actions	736.089,25
TRANSPORTS-AIR-MER		
Compagnie Générale Transatlantique	18.791 actions	1.563.220,77
VALEURS DIVERSES		
Société pour la Réalisation de Bâtiments Publics et Administratifs	1.000 actions	100.000,00
VALEUR D'INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE-TITRES		F 730.378.211,00
Titres énumérés ci-dessus		F 611.232.906,79
Titres de Sociétés étrangéres non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs		F 117.394.266,61
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à F 100.000, -- par catégorie		F 1.751.037,60

TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 1975

SOCIETES	Capital	Réserves	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	bénéfice net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la BPPB
I - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la Banque de Paris et des Pays-Bas									
A - FILIALES (50% au moins du capital détenu par la Banque de Paris et des Pays-Bas)									
Omnium de Participations Bancaires de Paris et des Pays-Bas "O.P.B. - PARIBAS"	129.150.000,00	89.951.656,70	64,95	94.385.066,57	—	—	16.889.929,39	12.016.751,75	7.885.542,50
B - PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la Banque de Paris et des Pays-Bas)									
- Omnium de Participations Financières et Industrielles de Paris et des Pays-Bas "OPFI-PARIBAS"	468.600.000,00	329.992.584,45	25,93	220.793.020,00	393.000	—	72.494.693,64	57.788.274,25	14.587.104,00
- Compagnie Foncière Stein et Roubaix	39.325.000,00	84.874.505,02	19,91	26.624.720,00	4.710.000	715.102,62	13.486.311,75	4.415.682,31	181.674,56
II - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations									
A - FILIALES									
Françaises				1.050.300,00	—	—			—
B - PARTICIPATIONS									
Dans les sociétés françaises				12.725.752,34	41.041.000	27.544.557,26			761.354,50
Dans les sociétés étrangères				3.993.882,70	1.697.000	—			1.364.765,18

LISTE DES TITRES DE FILIALES ET DE PARTICIPATIONS ACQUIS AU COURS DE L'EXERCICE 1975

(article 356 de la loi du 24 juillet 1966)

PARTICIPATIONS (participations acquises ou portées à 10 %)

Françaises

Assurances

10.000 actions Transeuropéenne Vie S.A. (1)

(1) Souscription : 4 Février 1975

RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Articles 133, 135 et 148 du Décret sur les sociétés commerciales)

	1971	1972	1973	1974	1975
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000
b) Nombre d'actions émises	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	–	–	–	–	–
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Crédit du compte d'exploitation	–	1 132 970 002	1 453 291 303	2 492 174 648	2 318 133 037
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	–	229 892 745	212 131 821	190 029 806	377 539 498
c) Impôt sur les bénéfices	44 800 000	41 644 561	49 427 556	47 031 583	103 926 520
d) Bénéfices après impôt, amortissements et provisions	53 430 742	65 360 635	71 511 799	63 576 954	116 307 346
e) Montant des bénéfices distribués	51 000 000	65 000 000	68 250 000	55 000 000	80 000 000
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	–	37,649	32,54	28,60	54,72
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	10,686	13,072	14,31	12,71	23,26
c) Dividende versé à chaque action	10,20	13,--	13,65	11,--	16,--
IV - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	2 337	2 588	2 933	3 092	3 204
b) Montant de la masse salariale et participation aux bénéfices	106 763 444	122 248 648	137 032 794	166 179 923	210 256 097
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Oeuvres Sociales, etc.)	27 654 176	41 068 693	49 054 321	59 702 391	75 613 772

Il a été possible, à partir de 1972 de publier certaines informations par suite de la nouvelle présentation des comptes prévue par la Commission de Contrôle des Banques. De cette nouvelle présentation, il résulte une répartition différente des frais de personnel et des charges sociales qui ne permet pas une comparaison rigoureuse avec les chiffres des années précédentes.